

# ANNEXE

A LA

# TABLE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

ANNÉE 1918

## QUESTIONS ÉCRITES

### I. — SÉNAT

#### A

*Abatage des veaux. — Interdiction.*  
Question n° 1975, par M. Monnier, p. 412. Réponse, p. 453.

*Aciers, tôles et fer.*  
Question n° 1784, par M. Gaudin de Villaine, p. 71.

*Actes de décès. — Militaires réformés.*  
Question n° 2210, par M. Pouille, p. 736. Réponse, p. 804.

*Adjudants et adjudants-chefs R. A. T. des chemins de fer (statistique des).*  
Question n° 1836, par M. Gabrielli, p. 155. 1<sup>re</sup> réponse, p. 211.

*Adjudants du cadre actif. — Nomination au grade d'officier d'administration.*  
Question n° 1564 (année 1917), par M. Bussière, 2<sup>e</sup> réponse, p. 29.

*Adjudant du cadre actif d'une section de C. O. A. — Nomination au grade d'officier d'administration.*  
Question n° 2016, par M. Reynald, p. 512. Réponse, p. 559.

*Adjudants-chefs. — Nominations dans les troupes d'étapes.*  
Question n° 2097, par M. Grosdidier, p. 613. Réponse, p. 617.

*Affectation aux armées. — Infirmiers des classes 1903 et plus jeunes.*  
Question n° 1762, par M. Delahaye, p. 31. 1<sup>re</sup> réponse, p. 175; 2<sup>e</sup> réponse, p. 351.

*Affectation aux armées. — Infirmiers militaires.*  
Question n° 1813, par M. de Las Cases, p. 121. Réponse, p. 175.

*Affectation aux armées. — Médecins aides-majors du service auxiliaire.*  
Question n° 2165, par M. Joseph Loubet, p. 709. Réponse, p. 731.

*Affectation aux armées. — Médecins auxiliaires promus aides-majors.*  
Question n° 2103, par M. Bussière, p. 616. Réponse, p. 685.

*Affectation aux armées. — Militaire de l'armée d'Orient classé inapte définitif.*

Question n° 2031, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 484. Réponse, p. 553.

*Affectation aux armées. — Militaire du service auxiliaire en apte à tout autre arme que le train des équipages.*

Question n° 1886, par M. Simonet, p. 217; erratum p. 292. Réponse, p. 337.

*Affectation aux armées. — Sous-officier du service auxiliaire de la classe 1899, versé dans le service armé.*

Question n° 1803, par M. Bussière, p. 123. Réponse, p. 175.

*Affectation des hommes de la classe 1893.*  
Question n° 2217, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. 1<sup>re</sup> réponse, p. 891.

*Affectation des sous-officiers retraités classe 1891.*  
Question n° 2169, par M. Paul Bersez, p. 709.

*Agents des chemins de fer algériens de l'Etat mobilisés. — Cumul de la solde militaire et du traitement civil.*

Question n° 1757, par M. Saint-Germain, p. 28. 1<sup>re</sup> réponse, p. 58; 2<sup>e</sup> réponse, p. 210.

*Agents des chemins de fer mobilisés. — Réintégration dans leur emploi des adjudants ou adjudants-chefs.*

Question n° 1770, par M. Gabrielli, p. 57. Réponse, p. 108.

*Agents des chemins de fer mobilisés (Statistique des).*

Question n° 1836, par M. Gabrielli, p. 155. 1<sup>re</sup> réponse, p. 211.

*Agents des contributions indirectes. — Agents mariés à des femmes fonctionnaires. — Nomination à des postes rapprochés de la résidence de leur femme.*

Question n° 2006, par M. Joseph Loubet, p. 492. Réponse, p. 558.

*Agents des douanes démobilisés. — Congés et permissions.*

Question n° 1989, par M. Laurent Thiéry, p. 424. Réponse, p. 513.

*Agents des eaux et forêts. — Traitement, indemnités et retraite des gardes forestiers communaux.*

Question n° 2048, par M. Milan, p. 553. Réponse, p. 835.

*Agents des finances. — Avancement. — Nomination des receveurs des finances.*

Question n° 1951, par M. Renaudat, p. 372. Réponse, p. 558.

*Agents des finances mobilisés. — Réintégration dans leurs fonctions civiles des militaires R. A. T., notamment des percepteurs.*

Question 1992, par M. Eugène Réveillaud, p. 424. Réponse, p. 558.

*Agents des P. T. T. — Responsabilité en cas de fautes professionnelles.*

Question n° 2188, par M. Kérouartz, p. 717. Réponse, p. 756.

*Agents du Trésor et postes aux armées. — Congés aux R. A. T. remis à la disposition de l'administration.*

Question n° 1927, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 353. Réponse, p. 393.

Question n° 1928, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 391. Réponse, p. 413.

*Agriculteurs mobilisés de la classe 1892. — Renvoi à l'intérieur.*

Question n° 2081, par M. Potié, p. 590. Réponse, p. 616.

*Agriculteur mobilisé à la terre. — Cas d'un militaire R. A. T. veuf, père de quatre enfants, qui se remarie avec une veuve, mère d'un enfant.*

Question n° 1817, par M. le marquis de Kérouartz, p. 147. Réponse, p. 175.

*Agriculteurs mobilisés à la terre. — Certificats agricoles délivrés par les maires.*

Réponse n° 1986, par M. le marquis de Kérouartz, p. 421. Réponse, p. 513.

*Agriculteurs mobilisés à la terre. — Militaires de la classe 1897. — Délivrance de certificats par les maires.*

Question n° 2141, par M. le marquis de Kérouartz, p. 701. Réponse, p. 739.

*Agriculteurs mobilisés à la terre. — Militaires évacués pour blessures et maladies.*

Question n° 1815, par M. Milan, p. 147. Réponse, p. 175.

*Agriculteurs mobilisés à la terre. — Redevance mensuelle de 2 fr. 50.*

Question n° 2176, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 719.

*Agriculteurs mobilisés à la terre. — Sous-officiers originaires des régions envahies.*

Question n° 1983, par M. Gaudin de Villaine, p. 493. Réponse, p. 559.

**Agriculteurs mobilisés à la terre exerçant un commerce.**

Question n° 1792, par M. Potié, p. 408. Réponse, p. 175.

**Agriculteurs mobilisés exerçant plusieurs professions.**

Question n° 1987, par M. le marquis de Kérouartz, p. 424. Réponse, p. 513.

**Agriculteur mobilisé à la terre, exerçant la profession de secrétaire de mairie (Cas d'un).**

Question n° 1879, par M. le marquis de Kérouartz, p. 231. Réponse, p. 319.

Question n° 158, par M. le marquis de Kérouartz, p. 231. Réponse, p. 309.

**Aides-contrôleurs de la M. O. M. (Nominations dans le cadre des).**

Question n° 1801, par M. Joseph Loubet, p. 123. Réponse, p. 175.

**Alcool. — Relèvement du tarif des droits. — Situation des bouilleurs de cru.**

Question n° 1985, par M. Gaudin de Villaine, p. 493. Réponse, p. 493.

**Allocations aux familles des sous-officiers de l'armée active (Attribution des).**

Question n° 2268, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

**Allocations aux familles des sous-officiers de carrière.**

Question n° 2037, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

**Allocations militaires. — Cumul avec la solde. — Familles de gendarmes.**

Question n° 2692, par M. Milan, p. 601. Réponse, p. 617.

**Allocations militaires. — Cumul avec le traitement civil. — Cantonniers mobilisés.**

Question n° 1756, par M. Cabart-Danneville, p. 28. Réponse, p. 58.

**Allocations militaires. — Cumul avec le traitement civil des fonctionnaires. — Cas d'un garde forestier mobilisé.**

Question n° 2015, par M. Milan, p. 512. Réponse, p. 558.

**Allocations militaires. — Familles des agriculteurs mobilisés à la terre.**

Question n° 1731 (année 1917), par M. Gaudin de Villaine. Réponse, p. 4.

**Allocations militaires. — Familles des gardes forestiers mobilisés.**

Question n° 1737 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 4.

**Allocations militaires. — Familles des sous-officiers à solde mensuelle.**

Question n° 1736 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 4.

Question n° 1925, par M. Laurent Thiéry, p. 353. Réponse, p. 393.

**Allocations militaires. — Majorations pour enfants.**

Question n° 1758, par M. Lhopiteau, p. 28. Réponse, p. 58.

Question n° 1923, par M. Villiers, p. 354. Réponse, p. 393.

**Allocations militaires. — Point de départ de l'entrée en jouissance.**

Question n° 2013, par M. Villiers, p. 557. Réponse, p. 591.

**Allocations militaires. — Sous-officiers à solde mensuelle. — Adjudants mariés.**

Question n° 2123, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

**Allocations militaires. — Soutiens de famille. — Frère aîné de quatre orphelins de père et de mère.**

Question n° 1847, par M. Bussière, p. 174. Réponse, p. 248.

**Allocations militaires. — Suppression.**

Question n° 1824, par M. Dellestable, p. 147. Réponse, p. 176.

Question n° 1908, par M. Dellestable, p. 336. Réponse, p. 355.

**Allocations militaires. — Veuve d'un fonctionnaire départemental bénéficiant d'une pension. — Majorations.**

Question n° 1877, par M. Goirand, p. 231. Réponse, p. 300.

**Allocation de 250 fr. aux réformés n° 2.**

Question n° 2301, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

**Allocations des sans-famille (Relèvement de l').**

Question n° 2269, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

**Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Conjoint titulaires chacun d'une pension de retraite.**

Question n° 2021, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 580.

**Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Pensionnés de l'enseignement.**

Question n° 2095, par M. Maurice-Faure, p. 613. Réponse, p. 685.

**Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Réformés n° 1.**

Question n° 1761, par M. Maurice-Faure, p. 31. Réponse, p. 75.

**Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Veuves remariées.**

Question n° 2206, par M. Gaudin de Villaine, p. 739. Réponse, p. 785.

**Alsace-Lorraine (Lois fiscales).**

Question n° 2253, par M. Guillaume Chastenet, p. 835.

**Annuaire des téléphones. — Edition 1917-1918. — Mise à la disposition des abonnés et du public.**

Question n° 1826, par M. Guillaume Chastenet, p. 147. Réponse, p. 211.

**Anthracite (Monopole de l').**

Question n° 1775, par M. de Las Cases, p. 74.

**Artillerie contre avions (Temps passé en première ligne).**

Question n° 1852, par M. Gaudin de Villaine, p. 174. 1<sup>re</sup> réponse, p. 218.

**Aspirants. — Prime d'équipement et indemnité d'entrée en campagne. — Habillement.**

Question n° 2027, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 583.

**Aspirants. — Tenue. — Emploi. — Nourriture et couchage.**

Question n° 1996, par M. Gaudin de Villaine, p. 453. Réponse, p. 493.

**Assistance aux familles nombreuses. — Majoration mensuelle du secours accordé aux assistés.**

Question n° 2913, par M. de Las Cases, p. 492. Réponse, p. 563.

**Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Cumul avec l'allocation additionnelle pour ascendants prévue par la loi du 31 mars 1917.**

Question n° 2012, par M. Villiers, p. 557. Réponse, p. 591.

**Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Majoration mensuelle du secours accordé aux assistés.**

Question n° 2013, par M. de Las Cases, p. 492. Réponse, p. 563.

**Assurance contre l'incendie de bâtiments communaux (Refus de paiement d'un mandat pour l').**

Question n° 2310, par M. le marquis de Kérouartz, p. 932.

**Automobiles. — Utilisation des camions pour le ravitaillement des régions du Nord.**

Question n° 2225, par M. Gaudin de Villaine, p. 781. Réponse, p. 836.

**Automobilistes militaires. — Conditions exigées des candidats.**

Question n° 1747, par M. Milan, p. 12. Réponse, p. 75.

Question n° 1759, par M. Dellestable, p. 31. Réponse, p. 75.

**Auxiliaires (Affectation et avancement des).**

Question n° 2090, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. 1<sup>re</sup> réponse, p. 616.

**Auxiliaires (Affectation près de leur domicile des).**

Question n° 2030, par M. Fabien Cesbron, p. 593. 1<sup>re</sup> réponse, p. 616.

**Auxiliaires. — Durée du travail.**

Question n° 1946, par M. Gaudin de Villaine, p. 371. Réponse, p. 393.

**Auxiliaires (Visite médicale des).**

Question n° 1972, par M. Potié, p. 412. Réponse, p. 453.

**Auxiliaires aux armées. — Relève des militaires territoriaux.**

Question n° 1956, par M. Milan, p. 392. Réponse, p. 481.

**Auxiliaires des classes 1902 et 1903 (Remplacement des).**

Question n° 1917, par M. Gaudin de Villaine, p. 372.

**Auxiliaires des classes 1903 et plus anciennes (Remplacement des).**

Question n° 2067, par M. Milan, p. 579. 1<sup>re</sup> réponse, p. 615.

**Auxiliaires de la classe 1904 (Rappel à l'intérieur des).**

Question n° 2256, par M. Lebland, p. 834.

**Auxiliaires des classes 1902 et 1903 des sections d'ouvriers (Relève).**

Question n° 1906, par M. Gaudin de Villaine, p. 325. 1<sup>re</sup> réponse, p. 355.

**Auxiliaires incapables définitifs. — Rapprochement de leur domicile.**

Question n° 2187, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 797.

Question n° 2270, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

**Auxiliaires R. A. T. de la classe 1891 (Libération des).**

Question n° 1967, par M. Gaudin de Villaine, p. 392.

**Auxiliaire, à la suite de blessures de guerre. (Militaires de la classe 1904 versés dans le service).**

Question n° 2150, par M. le marquis de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 730.

**Auxiliaire, à la suite de maladie consécutive à une blessure de guerre (Militaires territoriaux versés dans le service).**

Question n° 2155, par M. Debierre, p. 761. Réponse, p. 730.

**Avancement des militaires. — Aspirants.**

Question n° 1997, par M. Gaudin de Villaine, p. 453. Réponse, p. 493.

**Avancement des militaires. — Aspirants d'artillerie.**

Question n° 2002, par M. Goirand, p. 484. Réponse, p. 558.

**Avancement des militaires. — Aspirants des bataillons de chasseurs à pied. — Stage.**

Question n° 1933, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 393.

**Avancement des militaires. — Auxiliaires mis à la disposition des administrations civiles.**

Question n° 1924, par M. Ordinaire, p. 353.  
Réponse, p. 393.

**Avancement des militaires. — Brigadiers d'artillerie lourde.**

Question n° 2091, par M. Gaudin de Villaine, p. 591. Réponse, p. 616.

**Avancement des militaires. — Capraux des classes 1880, 1891 et 1892.**

Question n° 2069, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 615.

**Avancement des militaires. — Clairons et tambours.**

Question n° 2237, par M. Gaudin de Villaine, p. 303. Réponse, p. 884.

**Avancement des militaires. — Hommes de troupe des contrôles postaux faisant fonctions de caporaux ou de sergents.**

Question n° 2167, par M. Paul Fleury, p. 700.  
1<sup>re</sup> réponse, p. 731; 2<sup>e</sup> réponse, p. 797.

**Avancement des militaires. — Officiers.**

Question n° 2125, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

**Avancement des militaires. — Officiers d'administration.**

Question n° 1773, par M. Catalogne, p. 57. Réponse, p. 124.

Question n° 1971, par M. Catalogne, p. 412. Réponse, p. 481.

Question n° 2107, par M. Laurent Thiéry, p. 613. Réponse, p. 685.

**Avancement des militaires. — Officiers des classes 1887, 1888, 1889 et plus anciennes ayant fait l'objet de plusieurs citations.**

Question n° 2236, par M. Amic, p. 303. Réponse, p. 836.

**Avancement des militaires. — Sous-lieutenants évacués pour maladie contractée aux armées.**

Question n° 2166, par M. Herriot, p. 709. Réponse, p. 731.

**Avancement des militaires. — Sous-lieutenants incapables à la suite de blessures de guerre. — Temps passé au dépôt.**

Question n° 1981, par M. Trystrem, p. 413. Réponse, p. 469.

**Avancement des militaires. — Sous-lieutenants à titre temporaire.**

Question n° 1744, par M. Laurent Thiéry, p. 8. Réponse, p. 31.

Question n° 1845, par M. Laurent Thiéry, p. 174. Réponse, p. 231.

**Avancement des militaires. — Sous-lieutenants à titre temporaire. — Nomination rapportée.**

Question n° 1912, par M. Chapuis, p. 336. Réponse, p. 614.

**Avancement des militaires. — Sous-lieutenants à titre temporaire. — Temps passé à l'intérieur comme incapable.**

Question n° 1899, par M. Boudenoot, p. 319. Réponse, p. 318.

**Avancement des militaires. — Sous-officiers.**

Question n° 2122, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

**Avancement d'un fonctionnaire en réforme temporaire.**

Question n° 2163, par M. Gomot, p. 709.

**Avancements des officiers d'administration.**

Question n° 2157, par M. Gabrielli, p. 702.

## B

**Baccalauréat. — Sujets d'épreuves donnés aux candidats à la faculté des sciences de C. . . .**

Question n° 2212, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. Réponse, p. 785.

**Baux ruraux. — Prorogation. — Décret du 9 novembre 1917.**

Question n° 1818, par M. le marquis de Kérouartz, p. 147. Réponse, p. 175.

**Biens de mainmorte (Payement de la taxe des).**

Question n° 2291, par M. le marquis de Kérouartz, p. 883.

**Billets de banque. — Garantie solidaire des régents de la Banque de France.**

Question n° 2087, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. Réponse, p. 616.

**Bons de la défense nationale. — Acceptation par les receveurs de l'enregistrement en payement des droits de succession.**

Question n° 2201, par M. Boivin-Champeaux, p. 729. Réponse, p. 819.

**Bouilleurs de cru. — Décret prohibant la distillation des cidres. — Dommage causé par suite d'interruption dans la fabrication.**

Question n° 2074, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 601.

**Bureaux de poste (Négligence des).**

Question n° 2292, par M. le marquis de Kérouartz, p. 883.

## C

**Caisse nationale d'épargne (Versements à la).**

Question n° 2309, par M. de La Balut, p. 932.

**Camions de stérilisation et radioscope.**

Question n° 1909, par M. Herriot, p. 336.  
1<sup>re</sup> réponse, p. 355.

**Casque des combattants. — Don aux militaires.**

Question n° 2216, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. Réponse, p. 881.

**Celibataires auxiliaires de la classe 1903.**

Question n° 1829, par M. Fabien Cesbon, p. 147.

**Céréales panifiables. — Farine de sarrasin. — Utilisation à la fabrication des galettes.**

Question n° 1856, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 271.

**Céréales panifiables. — Mélange des farines.**

Question n° 1922, par M. Boivin-Champeaux, p. 353. Réponse, p. 393.

**Céréales panifiables. — Réserve constituée par un propriétaire non récoltant.**

Question n° 2029, par M. Cabart-Danneville, p. 513. Réponse, p. 561.

**Certificat agricole refusé à un soldat auxiliaire agriculteur.**

Question n° 1786, par M. le marquis de Kérouartz, p. 107. 1<sup>re</sup> réponse, p. 125.

**Changement d'arme.**

Question n° 2032, par M. Loubet, p. 537.

**Changement d'arme. — Engagés volontaires.**

Question n° 1893, par M. Paul Hayez, p. 271; erratum p. 292. Réponse, p. 327.

**Changement d'arme (Visite médicale des militaires proposés pour un).**

Question n° 1935, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 413.

**Changements d'emplois à la marine.**

Question n° 2273, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

**Chemins de fer. — Irregularités dans la marche des trains sur la ligne de Paris à Brest.**

Question n° 2161, par M. le marquis de Kérouartz, p. 162. Réponse, p. 718.

**Chemins de fer. — Police des garés.**

Question n° 1707 (année 1917), par M. Genet. Réponse, p. 4.

**Cherté de vie aux retraités civils.**

Question n° 2228, par M. Gaudin de Villaine, p. 794.

**Chevrons de présence. — Attribution. — Période d'incapacité aux armées. — Temps passé en convalescence.**

Question n° 2127, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 718.

**Chicorée. — Droit de consommation de 50 p. 100.**

Question n° 1899, par M. Gaudin de Villaine, p. 274; erratum p. 292. Réponse, p. 326.

**Citations aux armées. — Attribution.**

Question n° 2033, par M. Mascraud, p. 537. Réponse, p. 564.

**Citations aux armées. — Attribution. — Durée de présence au front. — Blessure.**

Question n° 1982, par M. Gaudin de Villaine, p. 413. Réponse, p. 469.

**Citations aux armées. — Militaires blessés deux fois.**

Question n° 1854, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 309.

**Citations aux armées. — Propositions en faveur de militaire faits prisonniers.**

Question n° 1774, par M. Daniel, p. 73. 1<sup>re</sup> réponse, p. 108; 2<sup>e</sup> réponse, p. 155.

**Classe 1898 (Situation).**

Question n° 2102, par M. Joseph Loubet, p. 613.

**Colis perdus (Remboursement des).**

Question n° 2293, par le marquis de Kérouartz, p. 883.

**Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Avancement.**

Question n° 2250, par M. Gaudin de Villaine, p. 819. Réponse, p. 884.

**Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Réorganisation des cadres et des effectifs.**

Question n° 1810, par M. Gaudin de Villaine, p. 124. Réponse, p. 156.

**Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Traitement et indemnités.**

Question n° 2124, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Question n° 2179, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

**Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Vacances à combler. — Candidats mutilés ou réformés de la guerre.**

Question n° 2148, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 718.

**Commis de la marine. — Affectation.**

Question n° 1825, par M. Fortin, p. 147. Réponse, p. 176.

**Commis de la marine. — Agents admis à la retraite et maintenus dans leur emploi.**

Question n° 1811, par M. Gaudin de Villaine, p. 124. Réponse, p. 156 (annulée). Nouvelle réponse, p. 271.

**Commis de la marine. — Mutations.**

Question n° 2021, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 559.

**Commis de la marine. — Nominations destinées à combler les vacances.**

Question n° 2070, par M. Gaudin de Villaine, p. 479. Réponse, p. 645.

**Commis de la marine. — Vacances existant au 1<sup>er</sup> avril 1918. — Statistique. — Nominations.**

Question n° 1904, par M. Gaudin de Villaine, p. 325. Réponse, p. 355.

**Commis de la marine mobilisés. — Statistique.**

Question n° 1732, par M. Gaudin de Villaine, p. 13. Réponse, p. 57.

*Concours pour l'emploi de rédacteurs à l'administration des colonies (Candidats au).*

Question n° 2180, par M. Sauvan, p. 710. Réponse, p. 731.

*Congés. — Institutrices femmes de mobilisés.*

Question n° 2164, par M. Leglos, p. 162. Réponse, p. 730.

*Conseil municipal (Dissolution d'un).*

Question n° 2222, par M. de Kérouartz, p. 764. Réponse, p. 819.

*Consortiums. — Répartition des marchandises importées.*

Question n° 1970, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 493.

*Contributions directes. — Paiement par mandat-contributions. — Etablissement de la quittance prévue par les règlements.*

Question n° 1800, par M. Empereur, p. 123. Réponse, p. 325.

*Croix de guerre. — Attribution avec citation aux militaires ayant reçu deux blessures en service commandé.*

Question n° 1854, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 300.

*Croix de guerre. — Droit à la palme.*

Question n° 2198, par M. Charles-Dupuy, p. 729. — Réponse, p. 303.

## D

*Décorations. — Prisonniers de guerre français évadés des pays ennemis.*

Question n° 1937, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 413.

*Défenses fixes de la métropole. — Amélioration de la situation du personnel gradé. — Vacances de premiers maîtres torpilleurs sédentaires.*

Question n° 1851, par M. Gaudin de Villaine, p. 174. Réponse, p. 218.

*Démobilisation. — Attribution d'une indemnité à tous les militaires rendus à la vie civile.*

Question n° 2200, par M. Gaudin de Villaine, p. 729. Réponse, p. 819.

*Démobilisation des maires, adjoints et secrétaires de mairies.*

Question n° 2218, par M. Maurice-Faure, p. 818. 1<sup>re</sup> réponse, p. 836.

*Démobilisation des maires R. A. T.*

Question n° 2238, par M. Gaudin de Villaine, p. 813. 1<sup>re</sup> réponse, p. 836.

*Démobilisation des maires R. A. T. et S. X.*

Question n° 2229, par M. Gaudin de Villaine, p. 797. 1<sup>re</sup> réponse, p. 836.

*Dessinateur aux chemins de fer (Nomination avant la démobilisation à l'emploi de).*

Question n° 2308, par M. Butterlin, p. 833.

*Devoir pascal des soldats catholiques.*

Question n° 1831, par M. de Lamarzelle, p. 148.

*Domages commis par les troupes (Règlement des).*

Question n° 2283, par M. Grosdidier, p. 883.

## E

*Écoles nationales vétérinaires (Admission aux).*

Question n° 2233, par M. Charles Deloncle, p. 893.

*Ecrivains administratifs de la marine (Choix des).*

Question n° 2274, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Ecrivains administratifs de la marine (Nomination d').*

Question n° 2271, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*École spéciale militaire de Saint-Cyr. — Avantages réservés aux candidats ayant contracté un engagement.*

Question n° 1783, par M. Gaudin de Villaine, p. 74. Réponse, p. 125.

*Élèves officiers d'administration du service de santé (Affectation et avancement des).*

Question n° 1980, par M. Hayez, p. 413.

*Emplois réservés. — Militaires de la gendarmerie.*

Question n° 2163, par M. Leglos, p. 162. Réponse, p. 730.

*Emplois réservés. — Sous-officiers candidats.*

Question n° 2204, par M. Perreau, p. 730. Réponse, p. 819.

*Emplois des trésoreries réservés aux mutilés.*

Question n° 2296, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Emprunt de la défense nationale. — Acceptation de coupons russes en paiement des souscriptions.*

Question n° 2213, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. Réponse, p. 835.

*Emprunt de guerre italien. — Souscriptions des Français résidant en France.*

Question n° 1760, par M. Jean Codet, p. 31. Réponse, p. 44.

*Engagement volontaire pour la durée de la guerre. — Résiliation. — Cas d'un militaire engagé comme homme de troupe et promu officier.*

Question n° 1923, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 353. Réponse, p. 355.

*Engagements de sous-officiers de recrutement.*

Question n° 1743, par M. Paul Bersez, p. 4.

*Engagés spéciaux. — Indemnités allouées aux convoyeurs.*

Question n° 1867, par M. Vidal de Saint-Urbain, p. 194. Réponse p. 326.

*Engagés spéciaux. — Indemnité journalière allouée aux sous-officiers.*

Question n° 1835, par M. Laurent Thiéry, p. 155. Réponse, p. 231.

*Engagés spéciaux (Maintien en réforme d').*

Question n° 1911, par M. Maurice Faure, p. 371.

*Engagés spéciaux. — Réintégration dans leur ancien grade.*

Question n° 1991, par M. Perreau, p. 421. Réponse, p. 493.

*Engagés spéciaux (Relèvement de l'indemnité allouée aux).*

Question n° 1754, par M. Fabien Cesbron, p. 28. Réponse, p. 58.

*Engagés volontaires R. A. T. (rengagement des).*

Question n° 2282, par M. Perreau, p. 868.

*Envoi aux armées d'un soldat S. X.*

Question n° 1877, par M. Laurent Thiéry, p. 74.

*Etablissements ménagés par avions et canons à longue portée.*

Question n° 1863, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. 1<sup>re</sup> réponse, p. 231.

*Etrangers. — Séjour autorisé dans un département frontière.*

Question n° 1859, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. Réponse, p. 271.

*Étudiants en droit mobilisés. — Mesures exceptionnelles édictées en faveur des étudiants des classes 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914.*

Question n° 2281 par M. Mazière, p. 835. Réponse, p. 884.

*Étudiants engagés de la classe 1920 (Renvois des).*

Question n° 2277, par M. Limouzain-Laplanché, p. 849.

*Étudiants en médecine (Avancement des).*

Question n° 2085, par M. Catalogne, p. 579. 1<sup>re</sup> réponse, p. 615.

*Étudiants en médecine mobilisés dans le service auxiliaire. — Affectation. — Nomination au grade de médecin auxiliaire.*

Question n° 2133, par M. Herriot, p. 645. Réponse, p. 718.

Question n° 2257, par M. Herriot, p. 834.

*Étudiants mobilisés. — Attribution de sursis d'incorporation.*

Question n° 2230, par M. Herriot, p. 303. Réponse, p. 849.

*Étudiants mobilisés. — Candidats à l'agrégation.*

Question n° 2117, par M. Loubet, p. 614. Réponse, p. 702.

*Étudiants mobilisés. — Élèves de l'école du service de santé militaire de Lyon.*

Question n° 1801, par M. Ournae, p. 123. Réponse, p. 175.

*Étudiants mobilisés. — Inscriptions.*

Question n° 1919, par M. Herriot, p. 353. Réponse, p. 413.

*Étudiants mobilisés. — Reprise des études pendant l'année scolaire 1918-1919.*

Question n° 2242, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 818. Réponse, p. 884.

*Évacués (Droit à l'indemnité des).*

Question n° 2289, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

*Examen des aspirants mobilisés au notariat.*

Question n° 2260, par M. Mazière, p. 835.

*Exportation de capitaux. — Déclaration exigée par l'article 2 de la loi du 3 avril 1918. — Autorisation préalable prévue par l'article 1<sup>er</sup> de ladite loi.*

Question n° 1959, par M. Rouland, p. 392. Réponse, p. 425.

## F

*Farine. — Prix de vente aux boulangers.*

Question n° 2111, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 717.

*Femmes en couches. — Admission à l'assistance éventuelle. — Production d'un certificat médical.*

Question n° 1751, par M. Gaudin de Villaine, p. 13. Réponse, p. 57.

*Femme réfugiée. — Droit d'assistance par le mariage. — Droit au bénéfice de toutes les lois d'assistance (Lois d'assistance obligatoire, bureaux de bienfaisance, etc.)*

Question n° 1823, par M. de Lamarzelle, p. 147. Réponse, p. 175.

*Fonctionnaires (Congé de démobilisation).*

Question n° 2303, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Fonctionnaires civils, officiers de complément (Situation des).*

Question n° 1993, par M. Milan, p. 424. 1<sup>re</sup> réponse, p. 514; 2<sup>e</sup> réponse, p. 730.

*Fonctionnaires (Sauvegarde des intérêts des).*

Question n° 1789, par M. Chauveau, p. 1407. Réponse p. 210.

**Fonctionnaires mobilisés, réformés pour blessure ou maladie. — Congés renouvelables.**

Question n° 2099, par M. Laurent Thiéry, p. 613. Réponse, p. 730.

**Fondés de pouvoirs de recettes des finances (Remises aux)**

Question n° 2298, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

**Fonte provenant des vieux canons de marine. — Exportation.**

Question n° 1861, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. Réponse, p. 326.

**Forêts. — Défrichement des bois particuliers. — Déclaration prescrite par l'article 219 du code forestier.**

Question n° 2094, par M. Maurice Ordinaire, p. 613. 1<sup>re</sup> réponse, p. 617 ; 2<sup>e</sup> réponse, p. 702.

**Fournitures scolaires. — Gratuité pour les enfants réfugiés. — Elèves des écoles privées.**

Question n° 1822, par M. de Lamarzelle, p. 147. Réponse, p. 195.

**Fourragère (Port de la).**

Question n° 1896, par M. Alexandre Bérard, p. 271 ; erratum, p. 292. Réponse p. 337.

**Fourragère des régiment d'artillerie.**

Question n° 2197, par M. Charles-Dupuy, p. 729. 1<sup>re</sup> réponse, p. 785.

**Franchise postale. — Œuvres de guerre.**

Question n° 1998, par M. Gaudin de Villaine, p. 453. Réponse, p. 514.

## G

**Garde républicaine (Affiliation d'un gendarme à la).**

Question n° 2159, par M. Joseph Loubet, p. 762. Réponse, p. 730.

**Garde républicaine (démobilisation des R. A. T. de la).**

Question n° 2278, par M. Gaudin de Villaine, p. 849.

**Gendarmes. — Indemnité d'usure et d'entretien de bicyclettes.**

Question n° 2154, par M. La Balut, p. 761. Réponse, p. 784.

**Gendarmes. — Solde et indemnités.**

Question n° 2178, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

**Gendarmes. — Solde et indemnités. — Allocations militaires.**

Question n° 2177, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

**Gendarmes atteints par la loi du 10 août 1917. — Admission dans les centres d'instruction d'artillerie lourde.**

Question n° 1790, par M. de Las Cases, p. 109. Réponse, p. 148.

**Gendarmes auxiliaires (Indemnités allouées aux).**

Question n° 1746, par M. Leblond, p. 12. Réponse, p. 57.

**Gendarmes prévôtaux pères de trois enfants. — Affectation au service des étapes.**

Question n° 2158, par M. Joseph Loubet, p. 762. Réponse p. 784.

**Gendarmes des régions envahies. — Indemnité de logement. — Relève.**

Question n° 1973, par M. Potié, p. 412. Réponse, p. 493.

**Gouverneur des colonies (Ancien préfet nommé).**

Question n° 1865, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. Réponse, p. 319.

**Gratifications militaires. — Cas de deux capotaux présentant le même degré d'invalidité.**

Question n° 2150, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 730.

## H

**Haute paye de guerre. — Attribution aux militaires.**

Question n° 1901, par M. Laurent Thiéry, p. 325. Réponse, p. 354.

**Haute paye de guerre. — Permissionnaires ayant obtenu une citation.**

Question n° 2105, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 613. Réponse, p. 617.

**Hypothèque judiciaire. — Loi du 9 mars 1918. — Rang hypothécaire des intérêts, annuités ou arrérages.**

Question n° 1950, par M. Antony Ratier, p. 372. Réponse, p. 453.

## I

**Impôts. — Taxe sur les objets de luxe. — Contrôle dans les restaurants.**

Question n° 1934, par M. Milan, p. 371. Réponse 413.

**Impôts. — Taxe sur les objets de luxe. — Mode de calcul.**

Question n° 1907, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 336. Réponse, p. 355.

**Impôts. — Taxe sur les paiements. — Articles 23 à 26 de la loi du 31 décembre 1917 et décret du 29 mars 1918. — Tenue d'un registre spécial.**

Question n° 1902, par M. Goirand, p. 325. Réponse, p. 354.

**Impôts. — Taxe sur les paiements. — Associations syndicales agricoles.**

Question n° 2017, par M. Vilar, p. 513. Réponse, p. 580.

**Impôts. — Taxe sur les paiements. — Quitances notariales.**

Question n° 2144, par M. le comte de Kéranflec'h, p. 701. Réponse, p. 719.

**Impôts. — Taxe sur les paiements. — Syndicats.**

Question n° 2018, par M. Vilar, p. 513. Réponse, p. 580.

**Impôt sur les bénéfices de guerre (Droit des créanciers à l'égard d'un débiteur soumis à l').**

Question n° 1832, par M. Maurice Sarraut, p. 155. Réponse, p. 326.

**Impôt sur les bénéfices de guerre. — Evaluation du bénéfice normal. — Taux de 8 p. 100 fixé par l'article 6 de la loi du 31 décembre 1917.**

Question n° 1890, par M. Catalogne, p. 271 ; erratum p. 292. Réponse, p. 354.

**Impôt sur les bénéfices de guerre. — Exonération pour les sommes versées à des œuvres de guerre.**

Question n° 2193, par M. Milan, p. 717. Réponse, p. 742.

**Impôt sur les bénéfices de guerre. — Majoration de 10 p. 100 pour déclaration tardive. — Commerçants et industriels mobilisés.**

Question n° 2183, par M. Leblond, p. 717. Réponse, p. 784.

**Impôt sur les bénéfices de guerre. — Sociétés minières ou industrielles. — Augmentations de capital nominal.**

Question n° 1868, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 468.

**Impôt foncier. — Dégrèvement.**

Question n° 2199, par M. Las Cases, p. 729. Réponse, p. 303.

**Impôt foncier. — Evaluation. — Demande en revision. — Dégrèvement.**

Question n° 1838, par M. Bollet, p. 330. Réponse, p. 354.

**Impôt foncier (Perception de l').**

Question n° 1781, par M. Guillaume Chastenet, p. 74. 1<sup>re</sup> réponse, p. 193 ; 2<sup>e</sup> réponse, p. 148.

**Impôt général sur le revenu. — Bénéfices réalisés sur la revente d'immeubles ou de valeurs mobilières.**

Question n° 1755, par M. Goirand, p. 28. Réponse, p. 124.

**Impôt général sur le revenu. — Contribuable privé par la mobilisation de la jouissance d'une habitation meublée.**

Question n° 1784 (année 1917), par M. Caze-neuve. Réponse, p. 13.

**Impôt général sur le revenu. — Déclarations relatives aux propriétés foncières bâties et non bâties.**

Question n° 1900, par M. le marquis de Kérouartz, p. 325. Réponse, p. 354.

**Impôt général sur le revenu. — Exonération pour les sommes versées à des œuvres de guerre.**

Question n° 2193, par M. Milan, p. 717. Réponse, p. 742.

**Impôt général sur le revenu. — Formules mises à la disposition des contribuables.**

Question n° 1765, par M. Martinet, p. 41. Réponse, p. 124.

**Impôt général sur le revenu. — Intérêts des créances.**

Question n° 1767, par M. Goirand, p. 44. Réponse, p. 121.

**Impôt général sur le revenu. — Renseignements inexacts fournis par les contribuables. — Imposition du droit en sus.**

Question n° 1930, par M. Jénouvrier, p. 334. Réponse, p. 421.

**Indemnités allouées aux officiers. — Officier de travailleurs coloniaux.**

Question n° 2019, par M. Laurent Thiéry, p. 513. 1<sup>re</sup> réponse, p. 559 ; 2<sup>e</sup> réponse, p. 600.

**Indemnité de bombardement (Droit à l').**

Question n° 2288, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

**Indemnité de bombardement. — Personnel civil des établissements militaires.**

Question n° 2031, par M. Laurent Thiéry, p. 513. 1<sup>re</sup> réponse, p. 564 ; 2<sup>e</sup> réponse, p. 600.

**Indemnité pour charges de famille. — Attribution aux fonctionnaires sans limite d'âge pour les enfants.**

Question n° 2320, par M. Gaudin de Villaine, p. 766. Réponse, p. 819.

**Indemnité pour charges de famille. — Enfants de troupe.**

Question n° 1820, par M. Joseph Loubet, p. 147. Réponse, p. 175.

Question n° 1872, par M. Joseph Loubet, p. 210. Réponse, p. 300.

**Indemnité pour charges de famille. — Pharmacien auxiliaire dont la famille a été rapatriée.**

Question n° 2030, par M. Boudenoot, p. 513. Réponse, p. 564.

**Indemnité pour charges de famille. — Sous-officiers à solde mensuelle.**

Question n° 205, par M. Goirand, p. 565. Réponse, p. 601.

*Indemnité de cherté de vie. — Agents et ouvriers des petits réseaux de chemins de fer et de tramways.*

Question n° 2241, par M. Milan, p. 819. Réponse, p. 836.

*Indemnité de cherté de vie. — Agents du Trésor et postes aux armées.*

Question n° 1709, par M. Eugène Guérin, p. 123. Réponse, p. 692.

*Indemnité de cherté de vie. — Cas d'un employé du génie.*

Question n° 1832, par M. Laurent Thiéry, p. 455. Réponse, p. 231.

*Indemnité de cherté de vie. — Commis d'enregistrement et d'hypothèques.*

Question n° 1954, par M. Forsans, p. 392. Réponse, p. 425.

*Indemnité de cherté de vie. — Employés auxiliaires des contributions indirectes.*

Question n° 2152, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 723.

*Indemnité de cherté de vie. — Fonctionnaires intermédiaires nommés pour la durée de la guerre.*

Question n° 1918, par M. Joseph Loubet, p. 353. Réponse, p. 355.

*Indemnité de cherté de vie. — Greffiers intermédiaires des justices de paix.*

Question n° 1816, par M. Joseph Loubet, p. 147. Réponse, p. 156.

*Indemnité de cherté de vie des gendarmes (Augmentation de).*

Question n° 2237, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

*Indemnité de cherté de vie. — Maîtres et maîtresses auxiliaires chargés des enseignements spéciaux. — Ecoles primaires supérieures de Lyon.*

Question n° 2203, par M. Herriot, p. 729. Réponse, p. 804.

*Indemnité de cherté de vie. — Officiers supérieurs.*

Question n° 2108, par M. le comte d'Elva, p. 613. Réponse, p. 617.

Question n° 2258, par M. le comte d'Elva, p. 834.

*Indemnité de cherté de vie aux officiers et sous-officiers.*

Question n° 2233, par M. Gaudin de Villaine, p. 803.

*Indemnité de cherté de vie. — Ouvrières du service de l'habillement de la marine.*

Question n° 2221, par M. Gaudin de Villaine, p. 767. Réponse, p. 804.

*Indemnité de cherté de vie. — Personnel civil employé par les maîtres ouvriers de l'armée.*

Question n° 2025, par M. Bussière, p. 513. Réponse, p. 580.

*Indemnité de cherté de vie. — Préposés forestiers communaux.*

Question n° 2039, par M. Laurent Thiéry, p. 557. Réponse, p. 580.

*Indemnité de cherté de vie. — Surnuméraires de l'enregistrement mis en sursis.*

Question n° 2064, par M. Catalogne, p. 579. Réponse, p. 615.

*Indemnité de cherté de vie. — Veuves des sous-officiers à solde mensuelle.*

Question n° 1991, par M. Sauvan, p. 421. Réponse, p. 493.

*Indemnité de cherté de vie et indemnité pour charges de famille. — Agents du Trésor et postes aux armées.*

Question n° 1888, par M. Milan, p. 270. Réponse, p. 513; erratum, p. 292.

*Indemnité de cherté de vie et indemnité pour charges de famille. — Commis de l'enregistrement et des hypothèques.*

Question n° 2194, par M. Forsans, p. 723. Réponse, p. 712.

*Indemnité de cherté de vie et indemnité pour charges de famille. — Receveurs des finances.*

Question n° 1849, par M. Renaudal, p. 174. Réponse, p. 339.

Question n° 1952, par M. Renaudal, p. 372. Réponse, p. 423.

*Indemnité de combat. — Militaires punis de prison.*

Question n° 1974, par M. Laurent Thiéry, p. 412. Réponse, p. 363.

*Indemnité de combat. — Paiement du rappel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 1918.*

Question n° 2129, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 718.

*Indemnité d'évacuation. — Attribution aux fonctionnaires et agents réfugiés.*

Question n° 1895, par M. Paul Hayez, p. 271; erratum, p. 292. Réponse, 357.

*Indemnité de fonctions. — Personnel navigant de l'aéronautique. — Observateurs en ballon captif.*

Question n° 1876, par M. Jules Mercier, p. 231. Réponse, p. 326.

*Indemnités de fonctionnaires de la marine.*

Question n° 2272, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Indemnité journalière de déplacement. — Cas d'un brigadier interprète affecté au service des prisonniers de guerre.*

Question n° 2116, par M. Laurent Thiéry, p. 614. Réponse, p. 702.

*Indemnité journalière de déplacement. — Convoyeurs militaires se rendant en Italie.*

Question n° 1779, par M. Vidal de Saint-Urbain, p. 71. Réponse, p. 121.

*Indemnité journalière de déplacement. — Relevement du taux. — Militaires affectés à une commission de réquisition de chevaux.*

Question n° 2046, par M. Gaudin de Villaine, p. 557. Réponse, p. 591.

*Indemnité journalière de déplacement. — Sous-officiers à solde mensuelle détachés comme aides-contrôleurs des forges.*

Question n° 1839, par M. Paul Bersez, p. 270; erratum, p. 292. 1<sup>re</sup> réponse, 348; 2<sup>e</sup> réponse, p. 413.

*Indemnité journalière des sous-officiers de gendarmerie.*

Question n° 2265, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Indemnité journalière des sous-officiers à solde mensuelle des régions envahies.*

Question 2000, par M. Paul Bersez, p. 463.

*Indemnité pour lit d'officier.*

Question n° 1919, par M. Gaudin de Villaine, p. 372.

*Indemnité de logement. — Gendarme originaires des régions envahies.*

Question n° 1973, par M. Potié, p. 412. Réponse, p. 493.

*Indemnités régulièrement touchées (Reversement au Trésor d).*

Question n° 1721 (année 1917), par M. Rouby, 1<sup>re</sup> réponse, p. 13; 2<sup>e</sup> réponse, p. 155.

*Indemnité de rapatriement. — Conditions d'attribution. — Sous-officier résidant en Allemagne à l'ouverture des hostilités.*

Question n° 2234, par M. Joseph Loubet, p. 203. Réponse, p. 836.

*Indemnité spéciale aux militaires à solde mensuelle de places fortes.*

Question n° 2264, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Indemnité de rapatriement (Dépôt replié).*

Question n° 2200, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

*Indemnité représentative de titres. — Attribution aux employés militaires (ouvriers d'Etat, gardiens de batterie, etc.).*

Question n° 2044, par M. Laurent Thiéry, p. 557. 1<sup>re</sup> réponse, p. 591; 2<sup>e</sup> réponse, p. 614.

*Indemnité de vivres des engagés spéciaux.*

Question n° 2266, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Infirmiers R. A. T. (Affectation des).*

Question n° 2003, par M. de Las Cases, p. 492.

*Infirmier S. X. (Renvoi à l'intérieur).*

Question n° 1932, par M. Joseph Loubet, p. 311.

*Insigne des blessés de guerre aux blessés par explosions accidentelles.*

Question n° 2302, par M. Maurice Faure, p. 883.

*Instituteurs et institutrices. — Mise à la retraite d'un certain nombre à partir du 1<sup>er</sup> mai 1918.*

Question n° 1913, par M. Gaudin de Villaine, p. 371. Réponse, 413.

*Instituteurs et institutrices musiciens. — Concours donné à des fêtes aux cérémonies patriotiques.*

Question n° 2275, par M. Gaudin de Villaine, p. 835. Réponse, p. 884.

*Instituteurs et institutrices promus à la 1<sup>re</sup> classe. — Paiement des sommes dues pour les années 1914, 1915 et 1916.*

Question n° 2218, par M. Thounens, p. 711. Réponse, p. 785.

*Instituteurs promus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1914. — Sommes dues pour les exercices 1914, 1915 et 1916.*

Question n° 2047, par M. Gaudin de Villaine, p. 558. Réponse, p. 581.

*Instituteur du service auxiliaire de la classe 1901, inapte aux armées (Cas d'un).*

Question n° 1742 (année 1917), par M. Maurice Faure, Réponse, p. 29.

*Instituteurs stagiaires mobilisés. — Titularisation.*

Question n° 1850, par M. Gaudin de Villaine, p. 174. Réponse, p. 231.

*Interprètes militaires. — Attribution de grades aux hommes affectés aux unités combattantes.*

Question n° 2375, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

*Interprètes militaires. — Grade correspondant aux fonctions. — Port de l'insigne spécial.*

Question n° 2074, par M. Gaudin de Villaine, p. 530. Réponse, p. 616.

*Interprètes militaires. — Solde des sous-officiers et soldats. — Différence de traitements.*

Question n° 2072, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 615.

*Interprètes militaires américains. — Emploi. — Militaires dispensés d'être versés dans une unité combattante.*

Question n° 2083, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. Réponse, p. 616.

*Interprètes stagiaires. — Attribution d'un supplément de solde aux adjudants.*

Question n° 2172, par M. Gaudin de Villaine, p. 709. Réponse, p. 784.

Question n° 2214, par M. Gaudin de Villaine, p. 536. Réponse, p. 804.

*J*

*Journaux. — Mesures prises pour arrêter les campagnes d'émulation.*

Question n° 1964, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 614.

*Jugements. — Exécution. — Application des décrets des 10 août et 15 septembre 1914 et 11 mai 1915.*

Question n° 1978, par M. André Lebert, p. 412. Réponse p. 451.

*Justice de paix du canton de Lannilis (Finistère).*

Question n° 2163, par M. le marquis de Kérouartz, p. 162. Réponse, p. 718.

## L

*Lait. — Déclarations prévues au décret du 1<sup>er</sup> juillet 1918. — Industries laitières et fromagères n'utilisant que du lait de brebis.*

Question n° 2079, par M. Cannac, p. 590. Réponse 616.

*Légion d'honneur. — Agents subalternes du Trésor. — Payeurs adjoints.*

Question 1837, par M. Gabrielli, p. 155. Réponse, p. 336.

*Légion d'honneur. — Annulés. — Temps passé par les officiers à l'école centrale.*

Question n° 1748, par M. Boudenoot, p. 12. 1<sup>re</sup> réponse, p. 57; 2<sup>e</sup> réponse, p. 75.

*Légion d'honneur (Médecins civils volontaires des hôpitaux militaires à proposer pour la croix de la).*

Question n° 2280, par M. Maurice-Faure, p. 368.

*Légion d'honneur. — Officiers d'administration de l'intendance coloniale.*

Question n° 1740 (année 1917), par M. de La Balut, 1<sup>re</sup> réponse, p. 13; 2<sup>e</sup> réponse, p. 57.

*Légion d'honneur. — Officiers anciens élèves de l'école nationale supérieure des mines.*

Question n° 1812, par M. Boudenoot, p. 155. Réponse, p. 231.

*Légion d'honneur. — Officiers rayés des cadres. — Agents du service des chemins de fer de campagne.*

Question n° 1918, par M. Gaudin de Villaine, p. 372. Réponse, p. 414.

*Légion d'honneur. — Propositions. — Officiers des classes 1887, 1888 et 1889.*

Question n° 2236, par M. Amic, p. 303. Réponse, p. 836.

*Libération des hommes du S. X. (Gratification à la).*

Question n° 2306, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Libération d'un maître ouvrier A. T., père de six enfants.*

Question n° 2186, par M. Bussière, p. 717.

*Libération des mobilisés. — Adjudant ayant accompli quinze ans de services.*

Question n° 2219, par M. le marquis de Kérouartz, p. 766. Réponse, p. 819.

*Libération des mobilisés. — Engagés volontaires appartenant à la R. A. T.*

Question n° 2225, par M. Gaudin de Villaine, p. 781. 1<sup>re</sup> réponse, p. 836; 2<sup>e</sup> réponse, p. 834.

*Liquidation des biens allemands en France.*

Question n° 2252, par M. Gaudin de Villaine, p. 819.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Application de l'article 15. — Calcul des traitements ou salaires perçus par les mobilisés.*

Question n° 2111, par M. le marquis de Kérouartz, p. 613. Réponse, p. 702.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Application aux officiers russes des dispositions de l'article 62.*

Question n° 2057, par M. le marquis de Kérouartz, p. 563. Réponse, p. 615.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Calcul des traitements et salaires des mobilisés.*

Question n° 2209, par M. le marquis de Kérouartz, p. 730. Réponse, p. 804.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Indemnité allouée aux propriétaires par application de l'article 29.*

Question n° 2112, par M. le marquis de Kérouartz, p. 613. Réponse, p. 702.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Locataires à petits loyers attributaires de l'allocation militaire.*

Question n° 1843, par M. Boudenoot, p. 155. Réponse, p. 247.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Prorogation des baux.*

Question n° 1857, par M. le marquis de Kérouartz, p. 191. Réponse, p. 292.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Saisie-gagerie et expulsion autorisées par une commission arbitrale.*

Question n° 2135, par M. Milan, p. 537. Réponse, p. 580.

*Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Sous-locations.*

Question n° 1819, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 117. Réponse, p. 231.

## M

*Machines agricoles. — Machines à battre à vapeur appartenant à des mobilisés. — Statistique.*

Question n° 2142, par M. le marquis de Kérouartz, p. 701. Réponse, p. 718.

*Magistrats. — Admission au bénéfice de la loi du 22 mars 1918 relative aux suppléments temporaires de traitement.*

Question n° 1891, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 211. Réponse, p. 563; erratum, p. 292.

*Magistrats. — Tableau d'avancement pour 1918.*

Question n° 1769, par M. Paul Hayez, p. 57. Réponse, p. 108.

*Main-d'œuvre agricole. — Délibérations de la commission départementale.*

Question n° 1987, par M. le marquis de Kérouartz, p. 421. Réponse, p. 513.

*Main-d'œuvre militaire. — Salaires des ouvriers mobilisés dans les exploitations forestières de la Savoie.*

Question n° 1738 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 13.

*Maîtres ouvriers de l'armée. — Droit de faire partie d'un syndicat.*

Question n° 2211, par M. Bussière, p. 736. Réponse, p. 804.

*Maîtres ouvriers des bataillons sénégalais. — Assimilation des caporaux aux sous-officiers.*

Question n° 2058, par M. Gaudin de Villaine, p. 563. Réponse, p. 591.

*Maître ouvrier démissionnaire (Libération d'un).*

Question n° 2316, par M. Bussière, p. 971.

*Maîtres ouvriers pour la durée de la guerre.*

Question n° 2254, par M. Bussière, p. 834.

*Majoration de classes pour mobilisés des classes 1898 et plus jeunes.*

Question n° 2279, par M. Rouland, p. 819.

*Maladie contractée au cours d'une permission.*

Question n° 1791, par M. le comte de La Ribolière, p. 108. 1<sup>re</sup> réponse, p. 175.

*Mandats-poste. — Emission en 1917. — Statistique.*

Question n° 2221, par M. de La Balut, p. 781. Réponse, p. 835.

*Mariage des mobilisés. — Militaire dont le père a été porté disparu au cours des opérations.*

Question n° 2060, par M. Sauvan, p. 579. Réponse, p. 615.

*Médaille militaire (Traitement et attribution aux grands blessés de la).*

Question n° 1883, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1<sup>re</sup> réponse, p. 326.

*Médecins chefs de camions radiographiques. — Allocation de frais de bureau.*

Question n° 1788, par M. Maurice-Faure, p. 108. 1<sup>re</sup> réponse, p. 145; 2<sup>e</sup> réponse, p. 354.

*Médecins démobilisés (Automobiles et chevaux pour).*

Question n° 2241, par M. Bussière, p. 818.

*Médecins militaires de l'armée d'Orient. — Relève. — Permissions.*

Question n° 1953, par M. Bourganet, p. 392. Réponse, p. 492.

*Médecins sanitaires rapatriés.*

Question n° 1911, par M. le marquis de Kérouartz, p. 336. 1<sup>re</sup> réponse, p. 355.

*Mercantis (Mesures contre les).*

Question n° 2026, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. 1<sup>re</sup> réponse, p. 564.

*Mess des sous-officiers. — Pain fourni à titre remboursable. — Rations.*

Question n° 1841, par M. de La Ville-Moyan, p. 174. Réponse, p. 271.

*Métaux (Répartition des).*

Question n° 2076, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

*Militaires dangereux à l'arrière.*

Question n° 1864, par M. Gaudin de Villaine, p. 191.

*Militaires envoyés aux Etats-Unis comme instructeurs ou chargés de mission.*

Question n° 2073, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

*Militaires G. V. C. — Emploi aux travaux agricoles.*

Question n° 2232, par M. Milan, p. 303. Réponse, p. 836.

*Militaire R. A. T. de la classe 1891, père de deux enfants. — Renvoi à l'intérieur.*

Question n° 1930, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 424. Réponse, p. 493.

*Militaires R. A. T. des sections de C. O. A. aux armées.*

Question n° 1953, par M. Charles-Dupuy, p. 392. Réponse, p. 453.

*Militaires du service auxiliaire classe 1903 (Envoi dans la zone des armées).*

Question n° 2058, par M. Guillaume Chastenet, p. 558. 1<sup>re</sup> réponse, p. 591.

*Militaire du service auxiliaire classe 1905 (renvoi à l'intérieur d'un).*

Question n° 2061, par M. de Las Cases, p. 579. 1<sup>re</sup> réponse, p. 615.

*Mines normandes (Exploitation des).*

Question n° 2100, par M. Bonnelat, p. 613.

*Ministres des cultes (Sursis aux).*

Question n° 2205, par M. Gaudin de Villaine, p. 730.

*Missions officielles.*

Question n° 1963, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 493.

*Mission sanitaire envoyée pour prêter assistance aux médecins alliés du Nord.*

Question n° 1831, par M. Villiers, p. 156.

*Mobilisé classe 1897, agriculteur, quatre enfants, se remarquant avec femme un enfant (Situation d'un).*

Question n° 2001, par M. Richard, p. 590.

*Mobilisés de la classe 1898 des pays envahis (Situation des).*

Question n° 2082, par M. Polié, p. 590.

*Mobilisés pères d'un soldat tué à l'ennemi.*

Question n° 2,023, par M. Gaudin de Villaine, p. 513.

*Mutation d'un conducteur sur auto-mitrailleuse.*

Question n° 1708 (année 1917), par M. Peytral, 1<sup>re</sup> réponse, p. 198.

*Mutations foncières.*

Question n° 1840, par M. Guillaume Chastenet, p. 155. Réponse, p. 326.

Question n° 1858, par M. le marquis de Kérouartz, p. 191. Réponse, p. 326.

Question n° 1914, par M. Chastenet, p. 336. Réponse, p. 372.

*Mutations des militaires. — Aîné d'une famille de treize enfants.*

Question n° 2054, par M. Villiers, p. 563. Réponse, p. 615.

*Mutations des militaires. — Auxiliaires inaptes définitifs.*

Question n° 2187, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 797.

*Mutations des militaires. — Officiers de complément.*

Question n° 2010, par M. de Las Cases, p. 492. Réponse, p. 563.

Question n° 2036, par M. Ournac, p. 557. Réponse, p. 601.

## N

*Naturalisation. — Instance de dénaturalisation. — Caractère de l'action. — Droit de se porter partie civile.*

Question n° 2213, par M. de Las Cases, p. 818. Réponse, p. 836.

*Notaires (Représentation des notaires à la commission instituée par décret du 47 août 1918).*

Question n° 2315, par M. Milan, p. 922.

## O

*Officiers (Rapatriement après dix-huit mois de séjour en Orient des).*

Question n° 2012, par M. Gaudin de Villaine, p. 492. 1<sup>re</sup> réponse, p. 563.

*Officiers d'administration (promotion).*

Question n° 2062, par M. Herriot, p. 579. 1<sup>re</sup> réponse, p. 615.

*Officiers d'administration A. A. ou R. A. de l'intérieur (Affectation des).*

Question n° 1942, par M. Milan, p. 371. 1<sup>re</sup> réponse, p. 614.

*Officiers d'administration. — Limite d'âge.*

Question n° 1802, par M. Maurice Ordinaire, p. 123. Réponse, p. 247.

*Officiers d'administration de l'intendance. — Cadre auxiliaire. — Officiers principaux et officiers de 1<sup>re</sup> classe.*

Question n° 1766, par M. Amic, p. 41. 1<sup>re</sup> réponse, p. 75; 2<sup>e</sup> réponse, p. 174.

*Officier d'administration du service d'état-major (Sous-officier du service auxiliaire, candidat au grade d').*

Question n° 1916, par M. Renaudal, p. 318. Réponse, p. 355.

*Officier d'administration du service du génie (Nomination au grade d').*

Question n° 1989, par M. Laurent Thiéry, p. 421. Réponse, p. 484.

*Officier d'administration du service de santé (Candidats au grade d').*

Question n° 1939, par M. Charles-Dupuy, p. 371. Réponse, p. 492.

*Officier appartenant à la classe 1898 de mobilisation (Cas d'un).*

Question n° 1841, par M. Boudonnot, p. 155. 1<sup>re</sup> réponse, p. 211. 2<sup>e</sup> réponse, p. 326.

*Officiers atteints par la limite d'âge. — Affectation à l'intérieur.*

Question n° 1855, par M. de Las Cases, p. 217; erratum, p. 292. Réponse, p. 326.

*Officiers atteints par la limite d'âge. — Renvoi à l'intérieur des agriculteurs.*

Question n° 1966, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 513.

*Officier de complément hors cadres.*

Question n° 1915, par M. Gannac, p. 333.

*Officiers de complément rayés des cadres. — Cas d'un médecin-major de 1<sup>re</sup> classe.*

Question n° 1976, par M. Laurent Thiéry, p. 412. Réponse, p. 569.

*Officiers de complément. — Réintégration dans son grade de lieutenant d'un officier révoqué.*

Question n° 2223, par M. Herriot, p. 781. Réponse, p. 835.

*Officiers de complément évacués à la suite de blessures ou de maladies contractées aux armées. — Mise hors cadres. — Solde de présence ou d'absence. — Pension proportionnelle.*

Question n° 1933, par M. de Las Cases, p. 371. Réponse, p. 453.

*Officiers de complément mis hors cadres après blessures de guerre ou maladie contractée au cours des opérations. — Situation après la démobilisation.*

Question n° 2208, par M. Rouland, p. 730. Réponse, p. 835.

*Officiers de complément, pères de six enfants.*

Question n° 1721 (année 1917), par M. Goirand, p. 4.

Question n° 1753, par M. Goirand, p. 23.

*Officiers de complément des régions envahies. — Limite d'âge.*

Question n° 1793, par M. Polié, p. 403. Réponse, p. 425.

*Officier de territoriale de complément (Envoi aux armées de).*

Question n° 2162, par M. Laurent Thiéry, p. 702. 1<sup>re</sup> réponse, p. 719.

*Officiers démobilisés (Congé d'un mois avec solde aux).*

Question n° 2301, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Officier inapte définitivement à faire campagne (Cas d'un).*

Question n° 2011, par M. Louis Martin, p. 492. Réponse, p. 558.

*Officier en non-activité pour infirmités temporaires (Cas d'un).*

Question n° 1700 (année 1917), par M. André Lebert, Réponse, p. 4.

*Officiers placés hors cadres. — Visite médicale.*

Question n° 2011, par M. Louis Martin, p. 492. Réponse, p. 558.

*Orphelins de la guerre. — Contrats passés par des sociétés françaises avec des sociétés américaines.*

Question n° 2113, par M. Dominique Delahaye, p. 613. Réponse, p. 635.

*Ouvriers mineurs classe 1919.*

Question n° 1961, par M. Gaudin de Villaine, p. 592.

*Ouvriers mineurs mobilisés.*

Question n° 2255, par M. Loubet, p. 831.

*Ouvriers mobilisés dans les usines de guerre. — Hospitalisation en cas de maladie. — Allocations et indemnités.*

Question n° 2274, par M. Laurent Thiéry, p. 303. Réponse, p. 826.

## P

*Pain. — Ration des jeunes gens faisant partie d'une société de préparation militaire. — Mobilisés des équipes agricoles.*

Question n° 1720 (année 1917), par M. Saint-Germain, Réponse, p. 9.

*Pain. — Rationnement dans les départements limitrophes de la Gironde.*

Question n° 1839, par M. Guillaume Chastenet, p. 155. Réponse, p. 231.

*Pain. — Rationnement dans les départements du Sud-Ouest.*

Question n° 1836, par M. Thounens, p. 191. Réponse, p. 218.

*Patente. — Paiement. — Degrèvement.*

Question n° 2095, par M. Catalogne, p. 613. Réponse, p. 696.

*Pécule des militaires. — Attribution aux familles des militaires décédés.*

Question n° 2038, par M. Laurent Thiéry, p. 557. Réponse, p. 580.

*Pécule des militaires. — Emploi au paiement de souscriptions à l'emprunt de la défense nationale.*

Question n° 2196, par M. Gaudin de Villaine, p. 729. Réponse, p. 781.

*Pécule des militaires décédés. — Paiement aux familles.*

Question n° 1944, par M. Gaudin de Villaine, p. 371. Réponse, p. 413.

*Pensions. — Paiement. — Production des certificats de vie.*

Question n° 1931, par M. Chastenet, p. 371. Réponse, p. 425.

*Pensions des fonctionnaires ou agents de l'Etat. — Revision pour nouveaux services.*

Question n° 2210, par M. Gaudin de Villaine, p. 303. Réponse, p. 849.

*Pensions et gratifications militaires. — Attribution et liquidation.*

Question n° 2093, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 613. Réponse, p. 617.

*Pensions et gratifications militaires. — Règles d'attribution. — Droit d'option.*

Question n° 2149, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 730.

*Pensions militaires. — Gendarmes retraités rappelés à l'activité.*

Question n° 1837, par M. Gaudin de Villaine, p. 217; erratum p. 232. 1<sup>re</sup> réponse, p. 326; 2<sup>e</sup> réponse, p. 351.

*Pensions militaires. — Paiement aux officiers et sous-officiers rappelés à l'activité. — Cumul avec la solde militaire.*

Question n° 2202, par M. Laurent Thiéry, p. 729. Réponse, p. 881.

*Pensions militaires. — Régime. — Pensions d'ancienneté et pensions par invalidité.*

Question n° 1984, par M. Gaudin de Villaine, p. 413. Réponse, p. 493.

*Pensions militaires. — Revision pour nouveaux services accomplis depuis la mobilisation.*

Question n° 2250, par M. Trystram, p. 558. Réponse p. 591.

Question n° 2068, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 615.

Question n° 2083, par M. Potié, p. 590. Réponse, p. 616.

*Pensions militaires. — Sous-officiers.*

Question n° 2175, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

*Pensions militaires. — Sous-officiers de carrière.*

Question n° 2097, par M. Grosdidier, p. 613. Réponse, p. 617.

*Pensions et traitements des fonctionnaires. — Cumul.*

Question n° 2049, par M. Charles Chabert, p. 558. Réponse, p. 581.

*Percepteurs. — Frais de déplacement pour encaissements.*

Question n° 1729 (année 1917), par M. Joseph Loubet. Réponse, p. 354.

*Percepteurs. — Indemnité pour frais de déplacement et de gestion.*

Question n° 2114, par M. Charles Chabert, p. 613. Réponse, p. 702.

Question n° 2245, par M. Charles Chabert, p. 818. Réponse, p. 884.

*Percepteurs. — Nomination des candidats reçus au concours de receveurs particuliers des finances.*

Question n° 1848, par M. Renaudat, p. 174. Réponse, p. 354.

*Percepteurs (Traitement des).*

Question n° 1874, par M. Trystram, p. 210. Réponse, p. 614.

*Percepteurs mobilisés dans les formations combattantes.*

Question n° 1878, par M. Potié, p. 231. Réponse, p. 336.

*Pères de famille de quatre enfants. — Affectation d'un sous-officier père d'un enfant, ayant à sa charge trois frères orphelins dont il est le tuteur.*

Question n° 1923, par M. Bussière, p. 353. Réponse, p. 372.

*Père de famille de quatre enfants. — Mobilisé ayant un neveu à sa charge.*

Question n° 2063, par M. Simonet, p. 579. Réponse, p. 601.

*Permis de séjour. — Départements frontières.*

Question n° 1862, par M. Gaudin de Villaine, p. 494. Réponse, p. 372.

*Permissions. — Gendarmes en service dans le département de la Savoie.*

Question n° 1741 (année 1917), par M. Milan, 1<sup>re</sup> réponse, p. 13; 2<sup>e</sup> réponse, p. 75.

*Permissions. — Militaires désignés pour rejoindre l'Afrique occidentale.*

Question n° 1730 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 44.

*Permissions. — Militaires en service au Cameroun.*

Question n° 1838, par M. Alexandre Bérard, p. 455. 1<sup>re</sup> réponse, p. 211; 2<sup>e</sup> réponse, p. 247.

*Permissions. — Rappel à une date ultérieure de celles qui n'ont pas pu être prises dans la période normale.*

Question n° 1894, par M. Trystram, p. 271; erratum, p. 292. Réponse, p. 327.

*Permissions agricoles. — Infirmités militaires en service dans les hôpitaux.*

Question n° 1881, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1<sup>re</sup> réponse, p. 326; 2<sup>e</sup> réponse, p. 392.

*Permissions agricoles. — Militaires affectés aux postes de D. C. A. de la zone de l'intérieur.*

Question n° 2235, par M. de Las Cases, p. 303. Réponse, p. 884.

*Permissions agricoles. — Militaires pères de quatre enfants.*

Question n° 1846, par M. Goy, p. 174. Réponse, p. 247.

*Permissions agricoles pour la classe 1919.*

Question n° 2174, par M. Gaudin de Villaine, p. 710.

*Permissions pour l'Algérie. — Durée.*

Question n° 2249, par M. Saint-Germain, p. 819. Réponse, p. 836.

*Permissions aux armées. — Double destination.*

Question n° 1897, par M. Laurent Thiéry, p. 300. Réponse, p. 348.

Question n° 1936, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 393.

*Permissions aux armées. — Militaires ayant bénéficié d'un sursis agricole.*

Question n° 1827, par M. Viger, p. 147. Réponse, p. 176.

*Permissions aux armées. — Militaires hospitalisés. — Tour de départ.*

Question n° 2184, par M. Magny, p. 717. Réponse, p. 736.

Question n° 2246, par M. Laurent Thiéry, p. 818. Réponse, p. 836.

*Permissions aux armées. — Notaires mobilisés ayant obtenu un congé à l'occasion de l'emprunt de la défense nationale.*

Question n° 1778, par M. Milan, p. 71. Réponse, p. 124.

*Permissions aux armées (Tour de).*

Question n° 2118, par M. Herriot, p. 614. Réponse, p. 703.

*Permissions de compensation. — Attribution.*

Question n° 2182, par M. Mazière, p. 717. Réponse, p. 742.

Question n° 2115, par M. Laurent Thiéry, p. 613.

*Permissions de compensation supplémentaires (R. A. T.).*

Question n° 2126, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. 1<sup>re</sup> réponse, p. 703.

*Permissions de décente (Suppression des).*

Question n° 2041, par M. Milan, p. 557. 1<sup>re</sup> réponse, p. 581.

*Permissions de décente (Tour).*

Question n° 2135, par M. Murat, p. 645.

*Permissions pour l'Espagne.*

Question n° 2283, par M. Maurice Sarraut, p. 883.

*Permissions exceptionnelles. — Militaires de l'armée d'Orient.*

Question n° 2128, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

*Permissions exceptionnelles. — Militaires ayant de trente à quarante mois de présence consecutive au front.*

Question n° 1853, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 271.

*Permissions exceptionnelles. — Militaires originaires des pays libérés. — Militaires dont les familles sont rapatriées d'Allemagne.*

Question n° 2251, par M. Gaudin de Villaine, p. 819. Réponse, p. 836.

*Permissions des soldats de l'A. O.*

Question n° 2267, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Permission des infirmiers passant des armées à l'intérieur (Durée des).*

Question n° 2262, par M. de Las Cases, p. 835.

*Permissions de la T. M. 28.*

Question n° 2308, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Permissions pour la Suisse. — Militaires tuberculeux.*

Question n° 1771, par M. Goy, p. 57. Réponse, p. 108.

*Personnel de certaine institution de Paris (Amélioration de la situation du).*

Question n° 2275, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

*Personnel civil des établissements de la marine. — Traitements et salaires.*

Question n° 2227, par M. Gaudin de Villaine, p. 784. Réponse, p. 836.

*Personnel féminin des établissements militaires. — Repos payé les jours de fêtes légales.*

Question n° 1999, par M. Herriot, p. 453. Réponse, p. 514.

*Petits retraités (Augmentation de pension de veuve remarquée).*

Question n° 1926, par M. Gaudin de Villaine, p. 353.

*Pharmaciens auxiliaires. — Nomination au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe.*

Question n° 2132, par M. Simonet, p. 615. Réponse, p. 718.

*Plomb (Prix de vente du).*

Question n° 1969, par M. Gaudin de Villaine, p. 392.

*Poudrerie de N... — Indemnités aux victimes de l'explosion.*

Question n° 2104, par M. Herriot, p. 613. Réponse, p. 617.

*Prime journalière de travail. — Soldats hospitalisés employés à des travaux de culture.*

Question n° 1805, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 123. 1<sup>re</sup> réponse, p. 271; 2<sup>e</sup> réponse, p. 372.

*Prisonniers de guerre. — Rapatriement des brancardiers.*

Question n° 2170, par M. Maurice Sarraut, p. 709. Réponse, p. 303.

*Prisonniers rapatriés de 1917 et 1918 (Permissions de soixante jours aux).*

Question n° 2314, par M. Gaudin de Villaine, p. 932.

*Promotion d'un lieutenant de l'A. T. du cadre auxiliaire de l'intendance.*

Question n° 1870, par M. Paul Bersez, p. 210.

*Promotion d'un sous-lieutenant changé d'arme.*

Question n° 1772, par M. Catalogne, p. 57.

*Pupilles de la nation. — Admission des femmes dans les conseils de famille. — Droit d'être nommées tutrices.*

Question n° 1780, par M. de Lamarzelle, p. 74. Réponse, p. 156.

*Pupilles de la nation. — Associations et établissements appelés à participer au vote de l'office départemental.*

Question n° 1745, par M. Fortin, p. 8. Réponse, p. 13.

Question n° 1768, par M. Brager de la Ville-Moyan, p. 44. Réponse, p. 75.

Question n° 1795, par M. de Lamarzelle, p. 108. Réponse, p. 125.

Question n° 1796, par M. de Lamarzelle, p. 103. Réponse, p. 125.

Question n° 1797, par M. de Lamarzelle, p. 103. Réponse, p. 125.

*Pupilles de la nation. — Campagne menée contre l'application de la loi. — Tracts adressés aux veuves de la guerre.*

Question n° 2005, par M. Milan, p. 492. Réponse, p. 514.

*Purges et surenchères.*

Question n° 2281, par M. Charles Deloncle, p. 883.

## R

*Rapatriés d'Allemagne (Affectation).*

Question n° 2181, par M. Gaudin de Villaine, p. 717.

*Rapatriés des pays belligérants dans les unités combattantes (Versement des).*

Question n° 1821, par M. de Lamarzelle, p. 117.

*Receveurs des postes. — Suppression des remises et supplément de traitement avec indemnité de gestion. — Emploi des aides.*

Question n° 1903, par M. Brager de La Ville-Moyseau, p. 325. Réponse, p. 355.

*Réformés ayant demandé l'annulation de leur réforme.*

Question n° 2285, par M. Paul Le Roux, p. 883.

*Réformés n° 4 ou temporairement (Hospitalisation des militaires).*

Question n° 1917, par M. Fabien Cesbron, p. 553. Réponse, p. 573.

*Réformés n° 2 (Allocation de 250 fr.).*

Question n° 2301, par M. Gaudin de Villaine, p. 893.

*Régiments d'artillerie portés (Commandement des).*

Question n° 2052, par M. Guillaume Chastagnol, p. 558. 1<sup>re</sup> réponse, p. 591; 2<sup>e</sup> réponse, p. 615.

*Remises d'impôts aux mobilisés.*

Question n° 2353, par M. Gaudin de Villaine, p. 819.

*Réparation des ruines par prisonniers allemands.*

Question n° 2215, par M. Gaudin de Villaine, p. 136.

*Repos hebdomadaire organisé par un chef d'unité.*

Question n° 1833, par M. de Lamarzelle, p. 118.

*Représentation commerciale par mobilisé.*

Question n° 1783, par M. Laurent Thiéry, p. 107.

*Réquisitions. — Répartition entre les habitants d'une commune. — Appel des décisions devant une juridiction supérieure.*

Question n° 2120, par M. Gaudin de Villaine, p. 611. Réponse, p. 717.

*Réquisitions de céréales. — Quantités réservées par les cultivateurs pour leur consommation familiale.*

Question n° 2121, par M. Gaudin de Villaine, p. 611. Réponse, p. 717.

*Réquisition de céréales. — Sarrasin.*

Question n° 2134, par M. Gaudin de Villaine, p. 615. Réponse, p. 712.

*Réquisition de chevaux (Règlement de comptes pour des).*

Question n° 2313, par M. Bienvenu Martin, p. 932.

*Réquisitions de chevaux et de mulets en Savoie.*

Question n° 2031, par M. Milan, p. 537. Réponse, p. 564.

*Réquisitions d'engrais.*

Question n° 1807, par M. Canac, p. 121. Réponse, p. 194.

*Réquisitions de fourrages. — Foin.*

Question n° 1863, par M. Milan, p. 210. Réponse, p. 326.

*Réquisitions de machines.*

Question n° 2085, par M. Fabien Cesbron, p. 599. Réponse, p. 616.

*R. A. T. classe 1891 (Renvoi dans leurs régions des).*

Question n° 2189, par M. Gaudin de Villaine, p. 717.

*R. A. T. classe 1893 (Situation des).*

Question n° 2173, par M. Gaudin de Villaine, p. 719. 1<sup>re</sup> réponse, p. 731.

*Réservistes de l'armée territoriale (Utilisation des).*

Question n° 2066, par M. Gustave Lhopiteau, p. 579. 1<sup>re</sup> réponse, p. 615.

## S

*Sanitaires rapatriés d'Allemagne. — Affectation.*

Question n° 1560 (année 1917), par M. Guilloeaux, 2<sup>e</sup> réponse, p. 75.

Question n° 1580 (année 1917), par M. Boivin-Champeaux, 2<sup>e</sup> réponse, p. 75.

*Sanitaires rapatriés d'Allemagne. — Insigne spécial.*

Question n° 1813, par M. de Las Cases, p. 121. Réponse, p. 175.

*Séquestre des biens allemands. — Liquidation.*

Question n° 1869, par M. Gaudin de Villaine, p. 191. Réponse, p. 334.

*Séquestre des biens ennemis en France, en Algérie et en Tunisie. — Publication des ordonnances.*

Question n° 2153, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 834.

*Service automobile S. A. classe 1902.*

Question n° 1749, par M. Gaudin de Villaine, p. 12. 1<sup>re</sup> réponse, p. 57.

*Solde. — Relèvement en faveur des militaires clairons et tambours.*

Question n° 2217, par M. Gaudin de Villaine, p. 303. Réponse, p. 834.

*Solde. — Relèvement en faveur des officiers subalternes et des sous-officiers à solde mensuelle.*

Question n° 2171, par M. Gaudin de Villaine, p. 709. Réponse, p. 731.

*Solde. — Suppléments temporaires. — Délégations au profit des ascendants des militaires tués, disparus ou faits prisonniers.*

Question n° 1979, par M. Hayez, p. 412. Réponse, p. 463.

*Solde. — Veuves d'officiers. — Reversement au Trésor de la différence entre la dérogation et le montant de la pension.*

Question n° 2093, par M. Milan, p. 600. Réponse, p. 617.

*Solde des caporaux (Relèvement de la.)*

Question n° 1960, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. 1<sup>re</sup> réponse, p. 513; 2<sup>e</sup> réponse, p. 611.

*Solde et indemnités. — Militaires employés au contrôle des fabrications en usine.*

Question n° 2051, par M. Fabien Cesbron, p. 538. Réponse, p. 702.

*Solde et indemnités. — Sergents-majors et sous-officiers à solde journalière.*

Question n° 1776, par M. Milan, p. 74. 1<sup>re</sup> réponse, p. 124; 2<sup>e</sup> réponse, p. 175.

*Solde et indemnités. — Sous-officiers ayant servi au delà de la durée légale.*

Question n° 2183, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 734.

*Solde et indemnité de vivres des militaires. — Permissionnaires ayant obtenu une citation.*

Question n° 2105, par M. Brager de La Ville-Moyseau, p. 613. Réponse, p. 617.

*Solde mensuelle (Admission des sous-officiers à la).*

Question n° 1828, par M. Fabien Cesbron, p. 117. Réponse, p. 176.

Question n° 1955, par M. Boudenoot, p. 421. Réponse, p. 514.

Question n° 2101, par M. Joseph Loubel, p. 613. Réponse, p. 617.

*Solde mensuelle. — Attribution aux caporaux.*

Question n° 2022, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 614.

*Solde mensuelle. — Rappel du supplément accordé par le décret du 15 février 1918. — Militaires de la gendarmerie.*

Question n° 1905, par M. Gaudin de Villaine, p. 325. Réponse, p. 355.

*Solde mensuelle des sous-officiers. — Majoration allouée par le décret du 15 février 1918.*

Question n° 1871, par M. Bussièrre, p. 210. Réponse, p. 318.

*Solde mensuelle des sous-officiers. — Rappel du supplément accordé par le décret du 15 février 1918.*

Question n° 1910, par M. Bussièrre, p. 371. Réponse, p. 413.

*Solde mensuelle des sous-officiers. — Rappel du supplément accordé par le décret du 15 février 1918. — Cumul avec les allocations militaires.*

Question n° 1910, par M. Sabaterie, p. 336. Réponse, p. 355.

Question n° 1913, par M. Catalogne, p. 336. Réponse, p. 355.

*Solde mensuelle des sous-officiers. — Supplément accordé par le décret du 15 février 1918. — Cumul avec les allocations militaires.*

Question n° 2059, par M. Gaudin de Villaine, p. 563. Réponse, p. 615.

*Solde des officiers. — Lieutenants-colonels.*

Question n° 2195, par M. Perreau, p. 723. Réponse, p. 731.

*Solde des officiers de complément. — Retenue pour la retraite.*

Question n° 1839, par M. Milan, p. 210. Réponse, p. 218.

*Sous-lieutenant blessé de guerre. — Admission dans l'armée active. — Pensions.*

Question n° 1703 (année 1917), par M. Sabaterie, 2<sup>e</sup> réponse, p. 11.

*Sous-lieutenant du service de la justice militaire (Auxiliaire candidat au grade de).*

Question n° 1864 (année 1917), par M. Paul Hayez, 2<sup>e</sup> réponse, p. 75.

*Sous-officiers chefs de section (Avancement des).*

Question n° 2009, par M. Gaudin de Villaine, p. 492. 1<sup>re</sup> réponse, p. 538.

*Sous-officier dont la famille a été rapatriée. — Indemnités.*

Question n° 2156, par M. Debierre, p. 701. Réponse, p. 730.

*Sous-officiers rengagés. — Solde et indemnités.*

Question n° 2151, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 834.

*Sous-officier rengagé de l'armée métropolitaine. — Versement dans l'armée coloniale.*

Question n° 2037, par M. Villiers, p. 557. Réponse, p. 564.

*Sous-officier retraité rappelé à l'activité (Cas d'un).*

Question n° 1725 (année 1917), par M. Surreaux, Réponse, p. 4.

*Sous-officiers à solde mensuelle détachés à la terre. — Paiement de la solde.*

Question n° 2020, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 561.

*Sursis agricoles (militaires de la 3<sup>e</sup> catégorie).*  
Question n° 2110, par M. Butterlin, p. 613.

*Sursis à la auxiliaires R. A. T.*

Question n° 1945, par M. Gaudin de Villaine, p. 371.

*Sursis d'appel. — Agents de l'enregistrement mobilisés.*

Question n° 2106, par M. Laurent Thiéry, p. 613. Réponse, p. 617.

Question n° 2131, par M. de La Batut, p. 611. Réponse, p. 703.

*Sursis d'appel. — Agents de police.*

Question n° 1881, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1<sup>re</sup> réponse, p. 326. 2<sup>e</sup> réponse, p. 348.

*Sursis d'appel. — Cas d'un militaire en sursis dans une compagnie de chemin de fer.*

Question n° 2247, par M. Maurice Faure, p. 818. Réponse, p. 881.

*Sursis d'appel. — Charpentiers couvreurs mobilisés appartenant à la R. A. T.*

Question n° 2192, par M. le comte d'Elva, p. 717. Réponse, p. 742.

*Sursis d'appel. — Ecclésiastiques mobilisés.*

Question n° 1679 (année 1917), par M. de Lamazelle. Réponse, p. 8.

Question n° 2130, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

*Sursis d'appel. — Membres de l'enseignement mobilisés. — Instituteurs de la classe 1893.*

Question n° 1965, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 425.

*Sursis d'appel. — Membres de l'enseignement mobilisés. — Instituteurs classés dans le service auxiliaire.*

Question n° 2011, par M. Paul Bersez, p. 492. 1<sup>re</sup> réponse, p. 558; 2<sup>e</sup> réponse, p. 600.

Question n° 2138, par M. Milan, p. 685. Réponse, p. 703.

*Sursis d'appel. — Membres de l'enseignement mobilisés. — Professeurs dits « spéciaux ».*

Question n° 2008, par M. Gaudin de Villaine, p. 492. 1<sup>re</sup> réponse, p. 558; 2<sup>e</sup> réponse, p. 630.

*Sursis d'appel. — Militaires anciens engagés ou rengagés des classes 1889 et plus anciennes.*  
Question n° 1855, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 214.

*Sursis d'appel. — Militaires de la classe 1888 exerçant la profession de directeur d'une compagnie d'assurances.*

Question n° 2055, par M. de Las Cases, p. 563. 1<sup>re</sup> réponse, p. 591; 2<sup>e</sup> réponse, p. 615.

*Sursis d'appel. — Mobilisés de la classe 1899.*

Question n° 2103, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 613. Réponse, p. 613. Réponse, p. 849.

*Sursis d'appel. — Notaires mobilisés.*

Question n° 1873, par M. Joseph Loubet, p. 210. Réponse, p. 300.

*Sursis d'appel. — Vachers-fromagers mobilisés.*

Question n° 1957, par M. Milan, p. 392. Réponse, p. 453.

*Sursis des aumôniers militaires.*

Question n° 2281, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 868.

*Sursis d'appel. — Vétérinaires auxiliaires des classes 1892 et plus anciennes.*

Question n° 1962, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 453.

*Sursis de battage. — Attribution aux mobi-*

*lisés dans le département des Côtes-du-Nord. — Statistique.*

Question n° 2143, par M. le marquis de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 718.

*Sursis de battage. — Attribution aux mobilisés propriétaires de machines à battre dans les Côtes-du-Nord.*

Question n° 2142, par M. le marquis de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 718.

*Sursis d'incorporation (Suppression des).*

Question n° 2294, par M. Milan, p. 883.

*Sursis des ministres des cultes.*

Question n° 2205, par M. Gaudin de Villaine, p. 730.

*Sursis des H. A. T. dont les fils sont mobilisés ou de la classe 1920.*

Question n° 2088, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. 1<sup>re</sup> réponse, p. 616.

*Sursis des R. A. T. pères de cinq enfants non agriculteurs.*

Question n° 2139, par M. de Las Cases, p. 685.

*Sursis des spécialistes agricoles des classes 1898 à 1916, S. X.*

Question n° 2312, par M. le marquis de Kérouartz, p. 932.

*Sursis des territoriaux auxiliaires.*

Question n° 2190, par M. Gaudin de Villaine, p. 717.

## T

*Tableau d'honneur (Inscriptions d'engagés au).*

Question n° 2045, par M. Laurent Thiéry, p. 557. 1<sup>re</sup> réponse, p. 591.

*Tailleur S. A. au dépôt.*

Question n° 1955, par M. Bussière, p. 392.

*Taxe exceptionnelle de guerre. — Hommes des classes 1889 et 1890 en sursis d'appel ou maintenus dans leurs fonctions.*

Question n° 1921, par M. Catalogne, p. 353. Réponse, p. 393.

*Taxe exceptionnelle de guerre. — Hommes en sursis d'appel des classes 1888, 1889 et 1890.*

Question n° 2007, par M. Joseph Loubet, p. 492. Réponse, p. 558.

*Taxe successorale. — Application de l'article 10 de la loi du 31 décembre 1917.*

Question n° 2146, par M. le comte de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 710.

*Territoriaux pères de quatre enfants (Situation des).*

Question n° 2028, par M. le marquis de Kérouartz, p. 513. 1<sup>re</sup> réponse, p. 561.

*Territoriaux S. X. (Affectation à l'intérieur des).*

Question n° 2259, par M. Charles-Dupuy, p. 831.

*Timbres de quittance. — Paiement par les créanciers titulaires de pensions de retraites.*

Question n° 2207, par M. Gaudin de Villaine, p. 730. Réponse, p. 801.

*Traitement des fonctionnaires. — Péréquation. — Personnel des administrations annexes des finances.*

Question n° 1806, par M. Gabrielli, p. 121. Réponse, p. 175.

*Traitement des fonctionnaires. — Péréquation. — Personnel des administrations centrales.*

Question n° 1789, par M. Chauveau, p. 107. Réponse, p. 210.

*Traitement des fonctionnaires mobilisés. — Suppléments temporaires pour cherté de vie. — Cas d'un professeur devenu veuf sans enfant.*

Question n° 2004, par M. Loubet, p. 492. Réponse, p. 558.

*Traitements des militaires russes hospitalisés en France comparés à ceux de nos officiers et soldats.*

Question n° 1764, par M. Gaudin de Villaine, p. 31. 1<sup>re</sup> réponse, p. 75.

*Tranchées à combler.*

Question n° 2311, par M. Gaudin de Villaine, p. 932.

*Travailleurs agricoles à double profession.*

Question n° 2136, par M. Théodore Girard, p. 685. 1<sup>re</sup> réponse, p. 703.

*Trésoreries (Avancement du personnel des).*

Question n° 2299, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Trésoreries (Crédits en faveur du personnel des).*

Question n° 2295, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Trésoreries (Emplois réservés aux mutilés dans les).*

Question n° 2296, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Trésoreries (Repos hebdomadaire du personnel des).*

Question n° 2297, par M. Gaudin de Villaine, p. 803.

*Trésorerie (Retraite et congé du personnel).*

Question n° 2300, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

*Tutelle officieuse. — Abaissement de la limite d'âge exigée par l'article 361 du code civil.*

Question n° 1977, par M. E. Guérin, p. 112. Réponse, p. 454.

## V

*Vaguemestres aux armées. — Nominations d'un sergent au grade supérieur.*

Question n° 1782, par M. Gaudin de Villaine, p. 71. Réponse, p. 125.

*Valeurs étrangères. — Office national des valeurs mobilières.*

Question n° 2077, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

*Valeurs étrangères. — Porteurs de fonds russes. — Création de comités suspects.*

Question n° 2078, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

*Valeurs étrangères (Porteurs français de certaines).*

Question n° 1733 (année 1917), par M. Villiers, 1<sup>re</sup> réponse, p. 13; 2<sup>e</sup> réponse, p. 121.

*Valeurs étrangères. — Porteurs français de valeurs russes.*

Question n° 1763, par M. Gaudin de Villaine, p. 31. Réponse, p. 75.

*Vétérinaires aux armées. — Libération.*

Question n° 1812, par M. Gaudin de Villaine, p. 121. Réponse, p. 135.

*Vétérinaires mobilisés. — Classement parmi les professionnels indispensables à l'agriculture.*

Question n° 1726 (année 1917), par M. Gaudin de Villaine. Réponse, p. 4.

Question n° 1750, par M. Gaudin de Villaine, p. 12. — Réponse, p. 57.

*Vétérinaires mobilisés. — Renvoi des militaires des vieilles classes en service aux armées. — Renvoi dans leurs foyers des vétérinaires auxiliaires R. A. T.*

Question n° 1808, par M. Gaudin de Villaine, p. 121. Réponse, p. 136.

Question n° 1723 (année 1917), par M. le marquis de Kérouartz, 1<sup>re</sup> réponse, p. 4.

*Vétérinaire mobilisé. — Sous-officiers R. A. T. du service auxiliaire.*

Question n° 1809, par M. Gaudin de Villaine, p. 121. Réponse, p. 136.

*Vétérinaires mobilisés. — Sursis agricoles aux adjudants des vieilles classes.*

Question n° 2191, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 784.

*Vétérinaires mobilisés des classes 1889 et 1890. — Mise en congé temporaire.*

Question n° 2086, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. Réponse, p. 616.

*Viandes des abattoirs.*

Question n° 1882, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1<sup>re</sup> réponse, p. 321.

*Vins. — Vente au commerce. — Déclarations de récoltes.*

Question n° 4794, par M. Guillaume Chastenet, p. 108. Réponse, p. 148.

*Visite médicale des militaires. — Hommes inaptes à faire campagne*

Question n° 1785, par M. Joseph Loubot, p. 107. Réponse, p. 125.

*Visite médicale des militaires. — Mobilisés classés dans le service auxiliaire.*

Question n° 2137, par M. Amic, p. 635. Réponse, p. 710.

*Voie. — Déblaiement d'une route encombrée par des matériaux de démolition.*

Question n° 2147, par M. Beauvisage, p. 761. Réponse, p. 710.

## W

*Wagons-réservoirs (Utilisation rapide des).*

Question n° 2010, par M. Sarraut, p. 557.

## II. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### A

*Abatage des veaux.*

Question n° 21924, par M. Vilault-Duchesnois, p. 1406. Réponse J. off., p. 4533.

*Absinthe (Négociants en gros détenteurs de stocks d').*

Question n° 21775, par M. Brenier, p. 1365. Réponse Ch. déb., p. 1469.

Question n° 21876, par M. de Fontaines, p. 1389. Réponse Ch. déb., p. 1470.

*Absinthe (Indemnités dues à un commerçant pour la réquisition de plantes d').*

Question n° 25633, par M. le colonel Girod, p. 5555.

*Accident (Elève d'école primaire, victime d').*

Question n° 21339, par M. Connevoit, p. 1017. Réponse J. off., p. 3069.

*Accidents de chemins de fer. — Mesures prises pour en éviter le renouvellement.*

Question n° 23774, par M. Henry Fougère, p. 2330. Réponse Ch. déb., p. 2 02.

*Accident de chemin de fer (Résultat de l'enquête sur lieu).*

Question n° 23775, par M. Henry Fougère, p. 2330.

*Accident du travail. — Agriculteurs mobilisés à la terre.*

Question n° 22113, par M. Sarrazin, p. 1436. Réponse Ch. déb., p. 1514.

*Accidents du travail. — Agriculteurs mobilisés à la terre. — Frais d'hospitalisation.*

Question n° 23063, par M. Girard-Madoux, p. 1898. 1<sup>re</sup> réponse J. off., p. 6638; 2<sup>e</sup> réponse Ch. déb., p. 2418.

*Accident du travail. — Cas d'un militaire mis à la disposition de la compagnie de Paris à Orléans.*

Question n° 22928, par M. Ferdinand Morin, p. 1822. 1<sup>re</sup> réponse Ch. déb., p. 1947; 2<sup>e</sup> réponse J. off., p. 7500.

*Accidents du travail. — Ouvriers mobilisés dans les usines de guerre.*

Question n° 19903, par M. Marius Moutet, p. 51. Réponse J. off., p. 1204.

Question n° 19622, par M. Marius Moutet, p. 51. Réponse J. off., p. 1016.

Question n° 20687, par M. Buisset, p. 797. Réponse J. off., p. 2299.

Question n° 21102, par M. Jobert, p. 2520.

Question n° 21647, par M. Emile-Faure, p. 1329.

1<sup>re</sup> réponse J. off., p. 3721; 2<sup>e</sup> réponse Ch. déb., p. 1414.

*Accidents du travail. — Ouvriers mobilisés dans les usines de guerre et ouvriers des mines bénéficiant d'une indemnité de cherté de vie. — Calcul de la rente ou de l'indemnité temporaire.*

Question n° 2080, par M. Bouveret, p. 153. Réponse Ch. Déb. p. 626.

*Accident du travail (Payement des arrérages d'une rente à un réfugié rapatrié, victime d')*

Question n° 20723, par M. Goniaux, p. 557. 1<sup>re</sup> réponse Ch. Déb., p. 828; 2<sup>e</sup> réponse, Ch. Déb., p. 1101.

*Accidents du travail. — Payement des indemnités à une Française mariée à un Allemand.*

Question n° 24533, par M. Pressemane, p. 2761. Réponse J. off., p. 9359.

*Accidents du travail. — Payement des pensions sur le fonds de garantie institué par la loi du 9 avril 1898. — Formalités exigées par la caisse des dépôts et consignations.*

Question n° 20476, par M. Goniaux, p. 386. Réponse J. off., p. 1678.

*Accidents du travail. — Prisonniers de guerre français internés en Suisse, employés chez des patrons à un travail salarié.*

Question n° 22116, par M. le colonel Girod, p. 1464. Réponse J. off., p. 5128.

*Achat des produits manufacturés accumulés dans nos usines coloniales.*

Question n° 22241, par M. Paul Bluysen, p. 1531.

*Acquisitions des Etats neutres et alliés en France.*

Question n° 21439, par M. Henri Labrousse, p. 1174; erratum, p. 1214.

*Actes de décès. — Civils victimes de bombardements.*

Question n° 20955, par M. le colonel Girod, p. 757. Réponse Ch. Déb., p. 1101.

*Actes de décès des militaires (Transcription des).*

Question n° 21621, par M. Paul Gruet, p. 1329. Réponse J. off., p. 3721.

*Actes de l'état civil. — Réfugiés.*

Question n° 19805 (année 1917), par M. Defontaine. Réponse J. off., p. 539.

*Acte de l'état civil. — Tables décennales.*

Question n° 19373 (année 1917), par M. André Paisant. Réponse Ch. Déb., p. 366.

*Actes de notoriété. — Expéditions délivrées par les greffiers de justice de paix.*

Question n° 20395, par M. Ternois, p. 310. Réponse Ch. Déb., p. 1014.

*Actes de notoriété prévus par la loi du 16 mars 1916.*

Question n° 23548, par M. Beauregard, p. 1626. Réponse Ch. Déb., p. 1771.

*Actes sous-signatures privées. — Application de la loi du 29 juin 1918. — Contrats de fournitures de gaz ou d'électricité passés entre une compagnie concessionnaire et un particulier.*

Question n° 23202, par M. Pierre Masse, p. 1990. Réponse J. off., p. 6877.

*Actes sous-signatures privées. — Application de la loi du 29 juin 1918. — Double à déposer au bureau de l'enregistrement. — Actes de vente et d'échange.*

Question n° 23279, par M. Plissonnier, p. 2012. Réponse J. off., p. 6877.

*Actes sous signatures privées. — Application de la loi du 29 juin 1918. — Enregistrement dans un délai de trois mois.*

Question n° 23625, par M. Plissonnier, p. 2323. Réponse Ch. Déb., p. 2418.

*Actes sous signatures privées. — Enregistrement.*

Question n° 23641, par M. Babaud-Lacroze, p. 2322. Réponse Ch. Déb., p. 2556.

*Actions judiciaires. — Débiteurs mobilisés.*

Question n° 24550, par M. Marcel Gardain, p. 6721. Réponse J. off., p. 9937.

*Actions judiciaires. — Demandes en dommages-intérêts intentées par des mobilisés après l'échéance des délais de prescription.*

Question n° 21313, par M. Ernest Lamy, p. 2613. Réponse J. off., p. 9358.

*Action publique (Exercice de l').*

Question n° 20954, par M. Bras, p. 757. Réponse Ch. Déb., p. 1103.

*Action publique et action civile. — Application de la loi du 5 août 1914 et du décret du 10 août 1914.*

Question n° 21252, par M. Robic, p. 978. 1<sup>re</sup> réponse Ch. Déb., p. 1251; 2<sup>e</sup> réponse J. off., p. 3589.

*Adjoint à l'intendance (Attaché de 1<sup>re</sup> classe candidat au grade d').*

Question n° 22266, par M. Paul Bluysen, p. 1532. Rép. J. off., p. 4938.

*Adjoint à l'intendance (Candidats au concours ouvert pour le grade d').*

Question n° 20243, par M. Lancien, p. 215. Réponse J. off., p. 1186.

*Adjoint techniques des ponts et chaussées mobilisés. — Reintégration dans leur emploi. — Traitement.*

Question n° 20696, par M. Deschaump, p. 516. Réponse Ch. Déb., p. 629.

*Adjudants. — Alimentation et habillement.*

Question n° 22629, par M. Charles Bernard, p. 1466. 1<sup>re</sup> réponse J. off., p. 5501; 2<sup>e</sup> réponse Ch. Déb., p. 2015.